



## AVIS PUBLIC

Pour le présent, les citoyens sont informés qu'à la séance ordinaire du 21 janvier 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement :

### **ADJONCTION NUMÉRIQUE TARIFF VIVANT À TIRER LE TAUX DE TAUX MUNICIPALE ET LES CONDITIONS DE RÉDUCTION ET DE TARIFICATION DE L'ÉLECTRICITÉ 2020**

Ce nouveau règlement vise à offrir les différents taux de taxation à payer par les citoyens pour les services et les services, conformément au budget adopté pour l'année 2020 et comprend, non limitativement, des dispositions sur les sujets suivants :

- Taux tarifaire générale relative aux catégories d'habitation;
- Tarification pour les services d'approvisionnement des eaux usées;
- Taux applicables pour les services d'entretien et d'entretien des infrastructures municipales fournies pour les différents usages;
- Tarification pour les services d'application et d'entretien des infrastructures pour l'entretien en eau potable et l'assainissement des eaux usées de village et de la municipalité;
- Taux applicables pour les services d'entretien et d'entretien des infrastructures pour l'assainissement des eaux usées de certains types de zones;
- Taux tarifaire relative pour les autres prestations aux services de la municipalité;
- Échelles des paiements;
- Conditions d'un fonds local relatif à la création et à l'entretien de certains services publics.

Ce règlement est en vigueur à compter du règlement 19-000 et suivants.

Le règlement sera en vigueur à compter de la date de publication de ce avis public.

Vous êtes invité à consulter sur internet tous les détails de la municipalité au 51 rue Principale à Saint-Jacques-de-Mirabel.

Déposé à Saint-Jacques-de-Mirabel, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de février 2020.

Je, soussigné, Isabelle Rivest, directrice générale et gestionnaire générale certifie que mon mandat m'a été confié pour publier, sous peine d'être un officier en copie à l'égard des articles obligés par la municipalité sous 30000 et 20000, le 17<sup>e</sup> février 2020.

Isabelle Rivest  
Directrice générale et gestionnaire générale